



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Schweizerisches Handelsamtsblatt SHAB
Feuille officielle suisse du commerce FOSC
Foglio ufficiale svizzero di commercio FUSC
Swiss Official Gazette of Commerce SOGC



CANTON DU VALAIS
KANTON VALAIS

BULLETIN OFFICIEL | AMTSBLATT

Rubrique: Inscriptions au registre du commerce

Sous-rubrique: Nouvelle inscription

Date de publication: SHAB, KABVS 12.02.2024

Numéro de publication: HR01-1005959050

Entité de publication

Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

Nouvelles entrées S.M.E.S SA, Martigny

S.M.E.S SA
c/o IdeArk SA
Centre du Parc
Rue Marconi 19
1920 Martigny 1

S.M.E.S SA, à Martigny, CHE-427.239.843, c/o IdeArk SA, Rue Marconi 19, Centre du Parc, 1920 Martigny 1, société anonyme (Nouvelle inscription). Date des statuts: 22.12.2023. 30.01.2024. Autre adresse: c/o Tschopp Chabbey Fiscalité et Conseils SA, Avenue de Tourbillon 43, 1950 Sion. But: La Société a pour but l'étude, la conception, la recherche, le développement, la fabrication et la commercialisation de matériel et de prestations dans le domaine médical, paramédical et dans tous les domaines améliorant le confort de vie. La Société peut prendre des participations dans d'autres sociétés ou exercer toute autre activité contribuant à l'atteinte de son but social. Elle peut également créer des sociétés (succursales et des filiales) en Suisse et à l'étranger. La Société peut acquérir, détenir, gérer et aliéner des immeubles en Suisse et à l'étranger dans les limites prévues par les dispositions de la loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger (RS 211.412.41) dans les limites de son application. Capital-actions: CHF 260'000.00. Capital-actions libéré: CHF 260'000.00. Actions: 200 actions nominatives de CHF 50.00 avec restriction de transmissibilité selon statuts (à droit de vote privilégié) et 500 actions nominatives de CHF 500.00 avec restriction de transmissibilité selon statuts. L'assemblée générale a introduit une clause statutaire relative à une augmentation au moyen d'un capital conditionnel par décision du 22.12.2023: pour les détails, voir les statuts. Organe de publication: FOSC. Communications aux actionnaires: par lettre ou courriel pour les convocations aux assemblées générales et par écrit sous pli simple ou par courriel pour les autres communications. Selon déclaration du 22.12.2023, il est renoncé à un contrôle restreint. Personne(s) inscrite(s): Aït-Yahiatène, Daniel, citoyen français, à Suresnes (FR), président du conseil d'administration, avec signature collective à deux avec le secrétaire du conseil d'administration; Tschopp, Laurent, de Noble-Contrée, à Crans-Montana, membre et secrétaire du conseil d'administration, avec signature individuelle; Salomon, Gaël, citoyen français, à Bavent (FR), administrateur, sans droit de signature.

Registre journalier no 456 du 07.02.2024

Point de contact: Registre du commerce du Bas-Valais